



original

Le 23 avril 2018

M. VIALON JOEL

LIEU DIT LES LONGES
42260 POMMIERS EN FOREZ

Réf. : SA/SG/CD/18-070

Objet :
Eoliennes

Monsieur,

Vous nous avez interrogé par courrier en date du 11 avril 2018 pour connaître notre position quant aux éoliennes.

La Fédération des Chasseurs a pris une décision en Conseil d'Administration contre les projets éoliens pour des questions environnementales.

- Tout d'abord, cette énergie n'est pas une réponse à la diminution, voire l'arrêt du nucléaire.

- Ensuite, ces mas ont un impact paysager colossal sans parler de la destruction des habitats pour créer des pistes d'accès ou encore sur les emplacements d'implantation.

Diverses études ont, également, démontré l'impact sur la faune (chiroptères et avifaune) avec de la destruction directe et un impact sur les couloirs migratoires ou les sites de nidification.

Enfin, il peut y avoir des conséquences sur le fonctionnement hydraulique.

La Fédération sera à vos côtés pour défendre nos territoires mais ne pourra pas être adhérente de votre association.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président
Gérard AUBRET